

"Je grave comme je respire, mal.

Je grave comme le voyageur qui ne connaît pas son chemin.

Qui doit s'y reprendre tout le temps, se trompant sans cesse de chantier.

Je grave comme je marche, avec des chaussures et des chaussettes qui prennent l'eau.

Je grave comme j'aime. Je grave comme je déteste. Je grave comme je fume. Je grave comme je bois.

Mais bon je grave (presque) tout le temps."

(Dacos, 1999)

Dacos nous a quitté le 14 juin 2012. Il a joué un rôle majeur dans la promotion de l'art de la gravure à Liège et bien au-delà. Professeur de gravure à l'Académie des Beaux-Arts de Liège, co-fondateur de la Biennale de Gravure, de l'association « La Poupée d'Encre », Dacos est sur tous les fronts quand il s'agit de gravure ou de graveur.

Dacos caressait le projet d'initier un prix qui soutiendrait et stimulerait les jeunes graveurs. Aussi, la Ville de Liège, en étroite association avec la famille de l'artiste, organise depuis 2015 le Prix Dacos.

Ce prix est destiné à stimuler la création artistique contemporaine. Il sera décerné à un artiste âgé **de moins de 35 ans** pratiquant la gravure d'estampe au sens le plus large. Les candidatures proviendront de tous les pays du monde. Le prix sera remis l'année correspondant à la Triennale de Gravure contemporaine.

Le prix est d'un montant de **2.500 €**.

Informations pratiques

1. L'inscription est gratuite, ouverte à tout artiste de (-) 35 ans.
2. Toutes techniques, traditionnelles ou expérimentales de la gravure sont acceptées.
3. Pour participer, **envoi postal** d'un dossier de candidature comprenant :
 - * Le formulaire d'inscription dûment complété (voir verso).
 - * Un curriculum vitæ
 - * Cinq à dix reproductions d'œuvres de bonne qualité accompagnées d'une fiche technique (précisant format, technique).
 Aucune œuvre originale, aucun dossier envoyé par e-mail ne seront pris en compte. Les dossiers de candidature ne seront pas renvoyés. L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte pendant l'envoi.
4. La date limite d'envoi des dossiers : **1^{er} novembre 2020** (cachet de la poste faisant foi)
5. Les dossiers de candidatures doivent parvenir par voie postale à l'adresse : Administration du Musée des Beaux-Arts de Liège - PRIX DACOS [A l'attention de Fanny Moens] 10 Quai de la Batte 4000 Liège Belgique
6. Un jury composé de représentants de la Ville de Liège, de la famille de l'artiste et de membres extérieurs procédera à la sélection des projets. Les candidats seront prévenus de la décision du jury par mail.

Le règlement du prix est disponible sur :
www.liege.be/fr/je-trouve/appels-a-projets
 ou www.lesmuseesdeliege.be

Renseignements

Fanny Moens +32 (0)4 221 89 16
 prixdacos@liege.be

LE PRIX

DACOS.



Ed. Resp. J.P. Hupkens, Féronstrée 92, 4000 Liège - Impression CIM Ville de Liège - Couverture © Dacos, L'enfant au chalumeau, lithographie, 1987.



Prix Dacos 2020

Ville de Liège

Formulaire d'inscription

À joindre au dossier de candidature

Les dossiers devront être envoyés **avant le 1^{er} novembre 2020** par courrier postal à : Administration du Musée des Beaux-Arts, Prix Dacos, 10 Quai de la Batte, 4000 Liège, Belgique.

Nom:.....Prénom:.....

Adresse:.....n°.....

CP : Ville : Pays:

Date de naissance :/...../..... Lieu de naissance :

Téléphone :

Courrier électronique :

Toutes les communications relatives au Prix seront transmises à cette adresse

Je déclare avoir pris connaissance du règlement de ce prix. Je m'engage à en respecter les termes.

Signature

En complétant ce formulaire de candidature, j'accepte que mes données personnelles soient encodées, conservées et utilisées dans le cadre de la procédure de sélection et de communication autour des prix et concours de gravure organisés par la Ville de Liège.



LE PRIX

JACOS.
—